



LA LIBERTÉ.ch

journal ARCHIVES WEB

JEUDI 9 FÉVRIER 2006



News

- La Une ●
- Editorial ●
- News Régions ●
- News Sport ●
- Culture - Magazine ●
- L'histoire du jour ●

Pratique

- Sortir-Loisirs ●
- Memento-Décès ●
- Dossiers ●
- Dessins de presse ●

Journal

- Forum ●
- Fribourg rétro ●
- Archives Web ●
- Journal à l'école ●

Services

- Abonnement ●
- Annonces immo ●
- Annonces emploi ●
- Annonces autos ●
- Rép. du commerce ●
- Club
- Boutique ●
- Jeux, concours ●
- Les liens ●
- Publicité ●

Archives du site web

lundi 6 février 2006, 1er Cahier

Relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud au temps de l'**apartheid**.

SECRET, SILENCE ET... PRESCRIPTION

Ils sont scandalisés. Des historiens ont mis le doigt sur des éléments cruciaux, concernant notamment les relations militaires entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Mais les politiciens ne veulent pas en parler.

Magalie Goumaz

Les portes se ferment les unes après les autres. La vérité sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'**apartheid** est-elle réservée aux générations futures, lorsque les historiens de demain auront accès aux Archives fédérales, les politiciens moins peur d'être éclaboussés et que les investisseurs et financiers concernés ne seront plus de ce monde?

Dernier exemple en date du peu d'empressement de l'élite fédérale à se pencher sur ce dossier: à la fin janvier, la commission de la politique de sécurité du Conseil national décrétait qu'un débat sur les conclusions d'un vaste programme national de recherche, le PNR 42+ et ses milliers de pages, ne faisait pas partie de ses priorités pour les deux prochaines années. Ceci alors que le PNR aborde des questions cruciales comme la collaboration suisse dans la fabrication de bombes atomiques par l'Etat raciste de l'**apartheid**, l'échange d'informations stratégiques, l'exportation d'armes suisses, les échanges commerciaux et financiers avec un pays pourtant sous embargo...

LES EXPERTS RÉAGISSENT

«Je pensais que les politiciens allaient nous offrir un débat mineur, mais pas qu'ils auraient ce mépris et cette arrogance», lâche l'historien Sébastien Guex, auteur d'un des chapitres les plus sensibles concernant les relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud de 1945 à 1990. Le directeur de la recherche, Georg Kreis, n'a aucune idée de ce qui a pu se passer en commission mais il se dit «étonné et frustré» par cette décision. «Les politiciens ont voulu ce rapport et on y a consacré du temps et des moyens. J'aurais trouvé normal qu'ils prennent connaissance du contenu et qu'ils aient la courtoisie de réagir». Chargé lui aussi de faire la lumière sur les relations entre les Services de renseignements suisses et sud-africains dans le cadre d'une enquête administrative placée sous l'égide du Département fédéral de la défense, le professeur Rainer Schweizer est amer. Mais ce qui suscite l'ire du professeur saint-gallois, c'est que les députés fédéraux n'aient pas attendu la publication officielle d'une contribution cruciale au PNR 42+ pour prendre cette décision. Il s'agit du travail de Peter Hug qui concerne les relations militaires, militaro-industrielles et nucléaires entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Soit mille pages qui ont déjà fait

l'objet d'intenses discussions avec le Département de la défense mais qui doivent aujourd'hui être condensées pour être éditées. Ce que l'auteur confirme, niant qu'il y ait derrière ce retard d'autres pressions que des contingences pratiques. Une synthèse est d'ailleurs disponible sur internet.

ARCHIVES FERMÉES

Reste que Peter Hug, comme tous les chercheurs et enquêteurs, a eu des difficultés à mener sa tâche à bien. Non seulement ils n'ont pas eu accès aux archives privées, mais en plus les Archives fédérales se sont fermées en cours de route. «Ça a été une rupture, explique Georg Kreis. Le Conseil fédéral a changé les règles du jeu à la mi-temps».

Alors que les enquêteurs pouvaient normalement consulter les dossiers fédéraux jusqu'en 1970, ils ont été soudainement informés que toutes les archives sur les flux financiers ainsi que celles comportant des noms de personnes ou d'entreprises leur étaient inaccessibles à partir de 1960. «Or, dans le domaine économique, c'est à partir des années 70 que ça devient intéressant, lorsque Pretoria est de plus en plus isolé et que la Suisse commence à jouer un rôle central. Vente d'or et de diamants, flux financiers, approvisionnement en pétrole: tout ça passe par la Suisse. On le sait mais on ne sait pas comment ça s'est passé!»

«LES TEMPS ONT CHANGÉ»

De la fermeture des archives à l'absence aujourd'hui de débat politique, le constat est là: «Nos dirigeants ne veulent tout simplement pas admettre que la Suisse a été complice d'un régime responsable de crimes contre l'humanité et qu'elle a été parmi les tout derniers pays à rester proche de Pretoria», explique Rainer Schweizer pour poser la toile de fond du problème. Pour Georg Kreis, les temps ont changé. «Nous avons bénéficié de la vague Bergier. La Commission créée pour étudier les relations entre la Suisse et l'Allemagne nazie a ouvert la porte à ce type d'enquête. Et la porte s'est refermée», explique-t-il, s'estimant déjà heureux d'avoir eu un peu d'intérêt contrairement à d'autres recherches historiques qui passent complètement inaperçues.

Cet intérêt vient surtout des médias. Pour le reste, il avoue n'avoir donné qu'une seule conférence sur ce thème, devant un cercle d'initiés. «Je savais au départ que notre travail était un alibi pour que la Suisse puisse se vanter d'avoir fait quelque chose. Maintenant, les politiciens préfèrent qu'on reste tranquille», déclare celui qui se dit tout de même fier d'avoir pu avancer un peu dans la connaissance de cette époque.

«TROP DÉRANGEANT!»

Sébastien Guex y voit des raisons plus immédiates: «La réalité est dérangeante et comme il n'y a actuellement aucune pression pour en débattre, on l'enterre. Il faut dire que deux conseillers fédéraux, représentant deux partis bourgeois, sont mentionnés dans nos rapports, soit Christoph Blocher (idc) et Hans-Rudolph Merz (prd)».

Ainsi, s'il y a d'autres voies possibles que celle de la commission de la politique de sécurité pour agender un débat parlementaire, par exemple une initiative, les experts restent très pessimistes quant aux résultats. I

[Retour](#)

● Home

© 2001 La Liberté, quotidien romand édité à Fribourg - laliberte.ch

▲ Haut